



Club d'Échecs International de Toulouse
5, rue Michel Ange, 31200 Toulouse
05 67 06 51 51 - contact@ceitoulouse.fr

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CEIT

Du jeudi 5 avril 2018

Présents : Laurent BAZIN, Jean BEDEL, Philippe CAUSSAT, Georges CULOS, Agnès FIGARO, Florian HOFMANN, Christophe JACQUIN, Romain LACROIX, Elena PERROUIN, Daniel PROST, Didier REYNAUD (qui représente également son fils Adrien REYNAUD), Christine REBELO, Christine ROCHANGE, Francisco SANTANA, Philippe SERIEYS, Andreas van ELST ;

Soit 16 personnes présentes.

Représentés : Vincent ECOCHARD, Alexandre FOUILLOUX, Gérard KIENLEN, Olivier SAC, et les représentants légaux de Marie GAILLARD, Cylia SADAT et Yanis SBIHI ont donné pouvoir à Andreas van ELST ;

Aflallo FORTUNIO a donné pouvoir à Christophe JACQUIN ;

Les représentants légaux d'Alexis et Océane FESIGNY, et Gabriel MERIMEE, ont donné pouvoir à Daniel PROST ;

Axel PRIEUR, Pierre-Louis PIERI, Johaquim ASSEDO, Esther MORAND, Florian GREZELS, Fannie MATHEY et le représentant légal de Carl VERGE-LAPOURIELLE ont donné pouvoir à Romain LACROIX ;

Soit 18 personnes représentées.

Président de séance: Andreas van ELST

Secrétaire de séance: Daniel PROST

Ordre du jour

La séance s'ouvre à 18h15 avec l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et sportif
2. Rapport financier
3. Budget prévisionnel et cotisation pour la prochaine saison
4. Élection partielle afin de compléter le Comité Directeur
5. Préparation de la prochaine saison
6. Questions diverses

1. Rapport moral et sportif (disponible au secrétariat du club)

Le rapport moral, disponible au secrétariat du club, est commenté par le président sur plusieurs points notables qui sont les suivants :

- Le nombre de licencié A dans notre club atteint un record en 2017 avec 120 licenciés A en fin de saison (2016/2017). Avec les licences B nous dépassons les 200 licenciés. Avec 120 licences nous obtenons une 8^e voie de vote pour l'A.G. de la Fédération et de ses organes déconcentrés (Ligue, Comité départemental). Cette année nous sommes déjà à 118 licences A, donc nous dépasserons probablement le record précédent. Précisons qu'il y a plus de jeunes et plus d'adultes : la hausse concerne toutes les catégories de joueurs.

- Aujourd'hui nous sommes à peu près le 20^e club de France, ce qui implique une charge de travail accrue sur laquelle nous reviendrons.

- Pour le bilan sportif (dont l'intégralité est consultable dans le rapport Moral et Sportif), nous notons les points principaux suivants :

- 7 équipes jouent en compétition adultes ; une équipe joue en N1 et s'y maintiendra pour la saison prochaine.
- L'équipe de N3 était montée l'année dernière en N2.
- Et donc nous avons maintenant à la fois une équipe en N1, en N2, et en N3, ce qui est remarquable.
- En coupe de France l'équipe est arrivée en 8^e de finale.
- Pour la 2^e année consécutive le CEIT a gagné la coupe Midi Pyrénées.
- Pour la coupe Loubatière, une équipe est arrivée jusqu'à la phase nationale, ce qui là encore est un très bon résultat.

- Concernant les jeunes, la première équipe a réussi à monter en N1 en fin de saison 16/17 et cette année elle s'y est maintenue. La 2^e équipe était montée en N2 mais redescend en fin de cette saison. Pour les compétitions individuelles, nous avons eu 4 participants au championnat de France 2017 à Belfort.

Pour cette saison, 25 jeunes du CEIT ont participé au championnat départemental et 17 se sont qualifiés pour le championnat régional, ce qui est un très bon résultat. En championnat régional nous avons eu plusieurs champions (Marie Gaillard, Océane Fésigny),

et 3 autres joueurs (Alexis Fésigny, Alexian Perrouin, Paul Figaro) se sont qualifiés; donc 5 jeunes vont participer au Championnat de France.

- Les tournois rapides de fin de mois fonctionnent très bien, avec jusqu'à 63 joueurs présents lors d'une des sessions, ce qui est un record.

- Les tournois 'Pizza Blitz' fonctionnent en revanche nettement moins bien, il faut se demander si on doit les maintenir. Cela se décidera en fonction de l'affluence qui ne doit pas tomber en dessous d'une dizaine de joueurs.

- Les opens de Noël et de Pentecôte voient leur affluence augmenter, avec notamment la présence d'un GMI pour la première fois à l'Open de Noël 2017. Il en va de même du tournoi interne, qui s'étale sur l'année. En 2012 nous étions à 15 participants, maintenant nous sommes à 40.

- De plus nous animons un stand à Toulouse-Plage. C'est une importante publicité pour le club, et en général qui rencontre un grand succès : le stand est complet presque tous les jours ; il n'est pas sûr cependant que nous continuions dans la mesure où trop peu de bénévoles se proposent à aider pour l'organisation.

- Plus généralement, en l'absence d'engagement bénévole accru, un certain nombre d'activités ne pourront plus être assurées, le président exprimant sa lassitude de trop en faire et de bénéficier de peu d'aide.

- Tous ces développements, et en particulier la hausse du nombre de jeunes à l'école d'échecs ont justifié une aide supplémentaire. Nous avons donc fait une demande au printemps dernier via un dispositif de subvention du CNDS (Comité National pour le Développement du Sport) et, depuis le mois d'octobre, nous avons un nouveau salarié, Sébastien ROSSIGNOL, qui a donc été embauché dans le cadre de ce dispositif d'emploi aidé CNDS.

En l'absence de questions dans l'assistance nous passons maintenant au vote du Rapport Moral et Sportif 2016.

⇒ Le Rapport Moral et Sportif est approuvé à l'unanimité

2. Rapport financier (disponible au secrétariat du club)

En l'absence de trésorier, c'est Agnès FIGARO, candidate au poste de trésorier, qui commente le Rapport Financier (qui avait été initié par le trésorier précédent, Sébastien Rossignol) :

- Il y a de plus en plus d'inscrit, et on retrouve ainsi des recettes en hausse de 17% qui correspondent aux adhésions, interventions extérieures, inscriptions aux tournois et subventions pour l'embauche du nouveau salarié. Les stages pour les jeunes fonctionnent également très bien et génèrent des recettes en hausse.
- Cependant les dépenses ont augmenté de 24% (essentiellement à cause des dépenses de personnel lié à la présence du nouveau salarié), et excèdent nos recettes.
- Plusieurs postes ont pourtant été bien maîtrisés : notamment les déplacements des équipes (stables alors que plusieurs équipes sont montées en divisions supérieures, ce qui implique des déplacements plus lointains et des nuitées à l'hôtel) ; de plus les dépenses de fonctionnement ont plutôt diminué (télécoms notamment)..
- Malgré tout, pour la fin de l'année 2017, le club affiche un déficit de 2015,79€

Le président fait la remarque suivante :

- le nouvel employé a posé la question des heures de récupération pour le travail du dimanche (en effet il arrive que des dimanches soient travaillés, par exemple dans les accompagnements aux compétitions jeunes). La convention collective prévoit en effet une bonification de 50%. Cela n'était pas appliqué au club et doit désormais être pris en compte. Mais dans un souci évident d'équité, il faut l'appliquer à tous les salariés, et éventuellement rétroactivement (sur 3 ans). Cela implique un coût supplémentaire pour le club. Nous faisons donc face à de nouvelles charges pour le club. Par exemple désormais les arbitrages seront payés à l'arbitre – en l'occurrence le président- (qui auparavant le faisait bénévolement). Pour l'année 2017 cela représente une charge de 900€ (soit environ la moitié du déficit donc).

Suite à une question de G. Culos, le président rappelle qu'il y a 3 salariés au club (R. Lacroix, S. Rossignol et Andreas van Elst).

Jean Bedel remarque que les interventions extérieures ne couvrent pas les salaires. C'est exact mais il y a aussi les cotisations des jeunes qui doivent être prises en compte. Et aussi les recettes des stages (puisque les entraîneurs se consacrent essentiellement aux jeunes).

D. Prost rappelle qu'il est nécessaire de trouver plus d'interventions extérieures pour financer les charges salariales. C'est en cours (plusieurs nouveaux établissements – 2 Comités d'Entreprise, 1 EHPAD et 4 établissements scolaires) ont recours à des animations Jeu d'échecs) mais encore insuffisant pour pérenniser l'emploi salarié.

Nous passons maintenant au vote du Rapport Moral et Sportif 2016.

⇒ **Le Rapport Financier est approuvé à l'unanimité**

3. Budget prévisionnel et cotisation pour la prochaine saison

Budget prévisionnel

L'estimation pour l'année 2018 montre qu'en l'absence de toute mesure corrective, le club serait en cessation de paiement dès le mois d'août. Il n'est donc pas exclu qu'il faille procéder à un licenciement économique en 2018.

G. Culos trouve que certains tarifs pourraient être augmentés, par exemple le rapide de fin de mois.

E. Perrouin pose la question du montant de la cotisation qui fait l'objet d'une discussion : nos tarifs sont globalement dans la moyenne (comparable à ceux du Club de Montpellier par exemple) ; d'autres clubs existent à Toulouse et pourraient récupérer des joueurs en cas de hausse de nos tarifs.

D. Reynaud pose la question des sponsors. D'après le président les clubs d'échecs ont rarement des recettes importantes par les sponsors (quelques centaines d'euros au maximum, et seulement de façon ponctuelle, non récurrente) et il faudrait y consacrer du temps.

Le président rappelle que les subventions municipales de beaucoup de clubs sont beaucoup plus importantes (plusieurs dizaines de milliers d'euros, contre 400€ pour le CEIT par exemple). Mais la Mairie fournit les locaux du CEIT ; cependant le club est globalement et objectivement sous-subsidé.

P. Serieys suggère de faire appel au Rotary ou au Lion's Club (et propose de les contacter). Il propose aussi, en tant que psychologue, de donner des séances de relaxation/concentration/maîtrise de soi, de façon bénévole. Il propose de communiquer sur ce point dans le cadre des activités proposées par le club.

Le président rappelle que, à Toulouse, les subventions aux clubs sportifs sont liées au nombre de spectateurs... Et pour les échecs il y en a peu. De plus nous sommes dans un contexte général de baisse des subventions publiques. Enfin, si les joueurs viennent moins au CEIT (et jouent ailleurs) il pourrait être difficile de garder les locaux qui sont fournis par la Mairie. Il est donc déplorable que des joueurs adhérents du club nuisent ainsi à la pérennité de la mise à disposition de nos locaux, et à l'ambiance générale du club (avec des bénévoles qui assurent les permanences et voient parfois très peu de joueurs présents).

Tarifs des cotisations :

Le tarif n'a pas augmenté depuis 2002, mais il n'est pas évident qu'augmenter les tarifs augmenterait les recettes, dans la mesure où nous risquons de perdre des adhérents.

C. Rochange évoque la possibilité d'un tarif de base ET d'un tarif de soutien. Elle ajoute que trop de joueurs se comportent en consommateurs (rejoignant le sentiment des bénévoles et

notamment des membres du Comité Directeur). Il pourra donc être proposé aux adhérents d'ajouter un don (déductible à 66% de l'impôt sur le revenu) à leur adhésion.

Le président rappelle que des tarifs bas permettent d'avoir plus d'adhérents (au club, ou dans le cadre des activités extérieures) et propose donc de garder les tarifs actuels.

Nous passons maintenant au vote de la cotisation pour la saison prochaine.

⇒ **Le maintien des tarifs est approuvé à l'unanimité.**

4. Élection au Comité Directeur : trésorier et trésorier adjoint

Selon les statuts le comité directeur est composé de six membres.

Suite à deux démissions et à la présence d'un poste vacant nous avons maintenant 3 postes vacants au Comité Directeur.

Nous avons 3 candidats :

Agnès FIGARO, Christine REBELO et Philippe CAUSSAT.

Ces candidatures sont mises au vote et approuvées à l'unanimité.

Le comité directeur se réunit et élit à l'unanimité :

- Agnès FIGARO au poste de Trésorière
- Christine REBELO au poste de Trésorière adjointe

Le Comité Directeur se compose donc maintenant de :

Bureau :

Président : Andreas van ELST

Secrétaire : Daniel PROST

Trésorier : Agnès FIGARO

Autres membres

Christophe JACQUIN (secrétaire adjoint)

Christine REBELO (trésorière adjointe)

Philippe CAUSSAT

5. Préparation de la prochaine saison

Le président rappelle que nous avons besoin de bénévolat pour s'occuper d'un grand nombre de tâches. Il y a un besoin régulier de bénévolat pour tenir la buvette pendant les tournois, tournois rapides, tournois de « Blitz » du mardi. La permanence est aussi importante : ouverture et fermeture du club cinq jours par semaine.

P. Serieys propose d'assurer la permanence du Jeudi.

Le Blitz du 1^{er} mardi est maintenu, assuré par R. Lacroix, à condition que l'affluence ne décroisse pas trop (au moins une dizaine de participants) durant les 3 dernières éditions de la saison.

L'Open de Noël (et l'Open de Pentecôte) sont remis en cause et n'auront lieu que si des bénévoles se proposent pour leur organisation. Quelques personnes sont prêtes à aider à condition d'avoir des instructions précises.

Il est à noter par ailleurs que nous manquons d'arbitres pour nos tournois. Pour les Opens seuls Romain Lacroix et Andreas van Elst ont la qualification nécessaire.

6. Questions diverses

En l'absence de question nous clôturons la séance à 21h.

Signatures :

Président de séance	Secrétaire de séance
Andreas van ELST	Daniel PROST
	

